

BOLIVIE

Dates des élections: 1^{er} juillet 1979
29 juin 1980

But des consultations

1^{er} juillet 1979: Election de tous les membres du Parlement prévu par la Constitution de 1967.

29 juin 1980: Election de tous les membres du Parlement à la suite de sa dissolution anticipée.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral de la Bolivie, le Congrès, se compose du Sénat et de la Chambre des Députés.

Le Sénat comprend 27 membres, à raison de 3 pour chacune des 9 divisions territoriales du pays.

La Chambre des Députés comprend 117 membres.

Tous les parlementaires sont élus pour 4 ans.

Système électoral

Sont électeurs tous les citoyens boliviens âgés de 21 (ou 18 s'ils sont mariés) ans révolus.

Est éligible comme député tout Bolivien de naissance âgé de 25 ans révolus, sachant lire et écrire, ayant accompli ses devoirs militaires et n'ayant été, ni condamné à une peine corporelle, ni l'objet de poursuites ou d'un arrêt d'accusation exécutoire. L'âge requis pour être sénateur est 35 ans.

Le mandat parlementaire est incompatible avec les fonctions de ministre, de diplomate, et la qualité de fonctionnaire et d'employé civil, de militaire et de policier en service actif, d'entrepreneur de travaux et de services publics et d'administrateur d'une société ou d'une entreprise dans laquelle l'Etat détient des actions; certaines fonctions ecclésiastiques sont également incompatibles avec la qualité de membre du Congrès.

Les candidats au Congrès sont présentés par des partis politiques ou par des associations légales de citoyens affiliées à ces partis. Les députés et sénateurs sont élus au suffrage universel direct.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Le Congrès national bicaméral prévu par la Constitution de 1967 fut dissous en 1969 et il n'existait plus de corps législatif national. En juillet 1978, eurent lieu des

élections législatives et présidentielles qui furent annulées* par la suite. En novembre 1978, le général David Padilla Aranciba prit le pouvoir et annonça que de nouvelles élections auraient lieu le 1^{er} juillet 1979 et que le nouveau Président et le Congrès entreraient en fonction le 6 août 1979, jour de l'indépendance de la Bolivie.

Lors des élections de juillet 1979, les candidats aux 144 sièges du Congrès étaient au nombre de 1378. Les principaux candidats aux élections présidentielles tenues en même temps étaient le Dr. Hernan Siles Zuazo de l'Union démocratique et populaire (UDP), coalition de gauche, et le Dr. Victor Paz Estenssoro du Mouvement nationaliste et révolutionnaire (A-MNR ou MNR), coalition de centre droit. Était également en lice l'ancien Président (de 1971 à 1978), le général Hugo Banzer Suarez, de l'Action démocratique nationaliste (ADN). Le jour du scrutin, l'UDP remporta le plus grand nombre de suffrages dans l'ensemble mais le MNR obtint plus de sièges du fait que le système électoral favorisait les régions à population clairsemée (fief du MNR) aux dépens des zones urbaines (circonscriptions favorables à l'UDP). Tous les membres du Congrès furent élus mais aucun des candidats à la présidence n'obtint la majorité requise; c'est ainsi que le Congrès finit par élire un Président de la République intérimaire. En janvier 1980, il fut annoncé que de nouvelles élections législatives et présidentielles auraient lieu en juin.

Sous la direction, une fois de plus, de M. Siles Zuazo, l'UDP fut le grand vainqueur des élections législatives de juin mais, encore une fois, aucun des candidats à la présidence n'obtint la majorité absolue requise pour être considéré élu. Le Congrès nouvellement élu devait ainsi se réunir le 4 août pour désigner de nouveau le Président. Mais avant la date prévue, des dirigeants militaires firent un coup d'Etat, le 17 juillet précisément, prenant ainsi le pouvoir et annulant les récentes élections. Le général de l'Armée de terre, Luis Garcia Meza, devint le nouveau Président le 18 juillet.

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XIII (1978-1979)*, p. 8.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin du 1^{er} juillet 1979 et répartition
des sièges au Congrès

Nombre d'électeurs inscrits. 1 877000 (environ)

Formation politique	Suffrages obtenus	Nombre de sièges à la Chambre au Sénat des Députés	
Union démocratique et populaire (UDP) .	528696	35,98	37
Mouvement révolutionnaire nationaliste (MNR).	527184	35,88	43 16
Action démocratique nationaliste (ADN) .	218587	14,88	21 3
Parti socialiste (PS).	70765	4,81	(i) —
Alliance pour l'intégration nationale (APIN)	60262	4,10	6 —
Mouvement indien <i>Tupaj Katari (MĪTKA)</i> .	28344	1,93	1 —
Parti de l'unité bolivienne (PUB).	18979	1,29	2 —
Parti ouvrier d'avant-garde (VO).	16560	1,13	1 —
			17 27

2. Résultats provisoires du scrutin du 29 juin 1980 et répartition
des sièges au Congrès

Formation politique	Nombre de sièges au Congrès
UDP.	57
MNR.	44
ADN	30
PS	11